



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 217.

---

M. EICHLER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 217 — *Loi sur l'indemnisation relative au canal Portage (modification de la Loi sur l'aménagement hydraulique)/The Portage Diversion Compensation Act (Water Resources Administration Act Amended)*.

Le président rend la décision suivante :

Le projet de loi 217 modifie la *Loi sur l'aménagement hydraulique* afin que les victimes des inondations qui se sont produites en 2011 en raison de l'exploitation du canal Portage, ou qui pourraient se produire dans les années à venir, puissent demander une indemnisation pour les dommages et les pertes économiques qui en résultent. Si le projet de loi est adopté tel qu'il est proposé, le droit à des indemnisations imposerait des charges additionnelles ou nouvelles sur le Trésor. Bien que l'objectif du projet de loi soit louable, ce dernier est toutefois problématique dans la mesure où il constitue un projet de loi de finances nécessitant des fonds publics. L'article 65 du *Règlement* et la pratique parlementaire bien établie prévoient que tout projet de loi portant affectation des revenus publics ou visant à imposer une charge additionnelle ou nouvelle sur ceux-ci doit être recommandé à l'Assemblée par un message du lieutenant-gouverneur. Or, seuls les ministres de la Couronne peuvent déposer ce message et, par conséquent, ce qui est généralement connu sous le nom de projets de loi de finances.

Après l'examen du contenu du projet de loi 217 et en me basant sur l'opinion juridique du Conseiller législatif, je suis convaincu qu'il constitue en effet un projet de loi de finances que seuls les ministres de la Couronne peuvent présenter. Puisque ce projet n'a pas été présenté par un ministre de la Couronne et qu'il n'est pas recommandé par un message du lieutenant-gouverneur, lequel ne peut être remis constitutionnellement qu'à un ministre de la Couronne, je dois donc déclarer que le projet de loi est irrecevable, étant donné qu'il entraîne des dépenses publiques, et qu'il ne peut être examiné. Le député de Lakeside peut soit laisser ce projet de loi figurer au *Feuilleton* à titre de « projet de loi irrecevable », soit demander le consentement unanime de l'Assemblée pour le retirer.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 217.

Il s'élève un débat.

M. EICHLER, M. le *ministre* STRUTHERS ainsi que MM. BRIESE, NEVAKSHONOFF, WISHART, CULLEN et GERRARD interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'échec du gouvernement provincial à l'endroit des jeunes Manitobains sera examinée le jeudi 14 juin 2012.

---

M. PEDERSEN présente la proposition suivante :

Proposition n° 11 : Stabilité financière d'Hydro-Manitoba

Attendu :

que les revenus nets d'Hydro-Manitoba ont chuté, affichant un déficit prévu qui se chiffre à 51 millions pour le présent exercice financier, alors qu'elle enregistrait un surplus de 346 millions au cours de l'exercice financier 2007-2008;

qu'Hydro-Manitoba a demandé à la Régie des services publics d'utiliser les 23 millions de dollars du compte de report des tarifs des consommateurs pour atténuer les effets du déficit de fonctionnement prévu;

qu'Hydro-Manitoba a présenté une demande en vue d'augmenter d'urgence de 3,5 % les tarifs pour cette année et qu'elle prévoit des augmentations semblables au cours des 10 prochaines années afin de compenser la détérioration des revenus provenant des exports causée par un changement fondamental de la production d'électricité dans le marché nord-américain;

qu'Hydro-Manitoba entreprend un plan de dépenses en immobilisations de 20 milliards de dollars sous la directive du gouvernement provincial afin d'accroître les revenus des ventes à l'exportation;

qu'Hydro-Manitoba prévoit qu'elle ne pourra maintenir le ratio annoncé de 75:25 entre sa dette et sa valeur nette en raison de dépenses supplémentaires en immobilisations;

que le gouvernement provincial a demandé à Hydro-Manitoba de dépenser plus de un milliard de dollars au-delà de ce qui était requis en vue du développement d'un tracé ouest pour BiPole III qui est moins fiable techniquement;

que le gouvernement provincial a détourné plus de 2,3 milliards de dollars des fonds d'Hydro-Manitoba pour financer ses déficits d'exploitation records,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à entreprendre une revue financière complète et indépendante d'Hydro-Manitoba afin que tous les Manitobains puissent continuer à bénéficier d'une société d'État stable et publique.

Il s'élève un débat.

M. PEDERSEN, M. le *ministre* STRUTHERS, M. HELWER, M. le *ministre* BJORNSON et M. GRAYDON interviennent. M. MALOWAY exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

Pendant le débat, le président intervient et demande au député d'Emerson, qui a utilisé les termes « you can take your bill and shove it », de se rétracter.

M. GRAYDON se rétracte.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé veille prioritairement à ce que de nouveaux foyers de soins personnels et de nouvelles places de soins longue durée soient disponibles dans la ville de Steinbach. (E. Butland, E. Dueck, E. Henzel et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n<sup>os</sup> 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (R. Smith, W. Zachowski, T. Unger et autres)

---

M. WIEBE, *président du Comité permanent des ressources humaines*, présente le deuxième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 6 juin 2012, à 18 heures, dans la salle 254 du palais législatif.

**Question à l'étude :**

Le projet de loi 2 — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)*

**Composition du Comité :**

- M. EWASKO;
- M. le *ministre* KOSTYSHYN;
- M. NEVAKSHONOFF;
- M. le *ministre* ROBINSON;
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SARAN;
- M. SCHULER;
- M<sup>me</sup> la *ministre* SELBY;
- M. SMOOK;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WIEBE.

Le Comité a élu :

- M. WIEBE à la présidence;
- M. SARAN à la vice-présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu les 24 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)* :

Jack Zupko	Particulier
Jennifer Black	Particulier
Bilan Arte, président	Association des étudiants de l'Université du Manitoba
Zach Fleisher	Particulier
Allen Mills	Particulier
Nicolas Audette, président	Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface — local 38
Mohamed Ammoumou	Fédération canadienne des étudiantes et étudiants — Manitoba
Pamela McLeod	Université de Winnipeg
Lloyd Axworthy	Particulier
Tyler Blashko et Nawal Tajdin (avec le consentement du Comité)	Particulier
Sharon Alward	Association des professeurs de l'Université du Manitoba
Matt McLean	Syndicat canadien de la fonction publique — local 3909
Kwesi Bruce	Particulier
Kyra Wilson	Particulier
Ashley Shewchuk	Particulier
Wendy Josephson	Particulier
James Beddome, chef	Parti Vert du Manitoba
Monica Igweagu	Particulier
Irene Fubara-Manuel	Particulier
Jordan Poitras	Particulier
Kaleigh Krochak	Particulier
Cameron Monkmaa	Particulier
Theodoros Messinezis Zegeye-Gebrehiwot	Particulier
Paula Ducharme	Particulier

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu les trois exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)* :

Alexandra Dansen	Particulier
Lauren Bosc, président	University of Winnipeg Students' Association Inc.
Ericka Beaudry	Particulier

**Projet de loi étudié et dont il a été fait rapport :**

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. WIEBE, le rapport du Comité est déposé.

---

M. PETERSEN, *président du Comité permanent du développement social et économique*, présente le deuxième rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 6 juin 2012, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code de la route (limites de vitesse dans les zones scolaires)/The Highway Traffic Amendment Act (Speed Limits in School Zones);*
- projet de loi 5 — *Loi modifiant le Code de la route (service d'autobus interurbain)/The Highway Traffic Amendment Act (Inter-City Bus Service);*
- projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act;*
- projet de loi 18 — *Loi sur la responsabilisation en matière de tarifs de services publics abordables/The Affordable Utility Rate Accountability Act;*
- projet de loi 20 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (zone intermodale)/The Planning Amendment Act (Inland Port Area);*
- projet de loi 27 — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act;*
- projet de loi 31 — *Loi sur les centres de services bilingues/The Bilingual Service Centres Act;*
- projet de loi 32 — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs des autorités chargées de la circulation à l'égard des bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment Act (Powers of Traffic Authorities over Cycling Traffic).*

**Composition du Comité :**

- M. le *ministre* ASHTON;
- M<sup>me</sup> BRAUN;
- M. BRIESE;
- M. DEWAR;
- M. EICHLER;
- M. HELWER;
- M. le *ministre* LEMIEUX;
- M. PETERSEN;

- M<sup>me</sup> STEFANSON;
- M. le *ministre* STRUTHERS;
- M. WHITEHEAD.

Le Comité a élu :

- M. PETERSEN à la présidence;
- M<sup>me</sup> BRAUN à la vice-présidence.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu les sept exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code de la route (limites de vitesse dans les zones scolaires)/The Highway Traffic Amendment Act (Speed Limits in School Zones)* :

Doug Dobrowolski, président	Association des municipalités du Manitoba
Christian Sweryda	Particulier
Charles Feaver	Bike to the Future
D <sup>re</sup> Lynne Warda	Office régional de la santé de Winnipeg — Programme de prévention des blessures
Tom McMahon	Particulier
Jon Giroux	Particulier
Anders Swanson	Programme Aller-retour actif et sécuritaire pour l'école

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 5 — *Loi modifiant le Code de la route (service d'autobus interurbain)/The Highway Traffic Amendment Act (Inter-City Bus Service)* :

Doug Dobrowolski, président	Association des municipalités du Manitoba
-----------------------------	---

Le Comité a entendu les deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 18 — *Loi sur la responsabilisation en matière de tarifs de services publics abordables/The Affordable Utility Rate Accountability Act* :

Gloria Desorcy	Association des consommateurs du Canada (Division du Manitoba)
James Beddome, chef	Parti Vert du Manitoba

Le Comité a entendu les trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 27 — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act* :

Frank Zinatelli et Gary Senft (avec le consentement du Comité)	Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. et La Great-West, compagnie d'assurance-vie
Lindsay Olson	Bureau d'assurance du Canada
Scott Feasey	Insurance Brokers Association of Manitoba (IBAM)

Le Comité a entendu les deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 31 — *Loi sur les centres de services bilingues/The Bilingual Service Centres Act* :

Daniel Boucher	Société franco-manitobaine
Phillipe Richer	Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM)

Le Comité a entendu les deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs des autorités chargées de la circulation à l'égard des bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment Act (Powers of Traffic Authorities over Cycling Traffic)* :

Charles Feaver

Bike to the Future

Jason Carter

Sport for Life Centre

**Exposés écrits :**

Le Comité a entendu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 18 — *Loi sur la responsabilisation en matière de tarifs de services publics abordables/The Affordable Utility Rate Accountability Act* :

Peter Miller

Green Action Centre

Le Comité a entendu les deux exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 32 — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs des autorités chargées de la circulation à l'égard des bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment Act (Powers of Traffic Authorities over Cycling Traffic)* :

Dean Kriellaars

Particulier

Doug Dobrowolski

Association des municipalités du Manitoba

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N° 3)** — *Loi modifiant le Code de la route (limites de vitesse dans les zones scolaires)/The Highway Traffic Amendment Act (Speed Limits in School Zones)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 5)** — *Loi modifiant le Code de la route (service d'autobus interurbain)/The Highway Traffic Amendment Act (Inter-City Bus Service)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 10)** — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 18)** — *Loi sur la responsabilisation en matière de tarifs de services publics abordables/The Affordable Utility Rate Accountability Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N° 20)** — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (zone intermodale)/The Planning Amendment Act (Inland Port Area)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 27) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 31) — *Loi sur les centres de services bilingues/The Bilingual Service Centres Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 32) — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs des autorités chargées de la circulation à l'égard des bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment Act (Powers of Traffic Authorities over Cycling Traffic)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. PETERSEN, le rapport du Comité est déposé.

\_\_\_\_\_

M. le *ministre* SWAN dépose le rapport annuel du bureau du médecin légiste en chef pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2011.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 63)

\_\_\_\_\_

Le président dépose le rapport annuel de l'Ombudsman que prévoit la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* et *Loi sur les renseignements médicaux personnels* pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2011.

(Document parlementaire n<sup>o</sup> 64)

\_\_\_\_\_

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. HELWER, M. le *ministre* LEMIEUX, M. PEDERSEN ainsi que M<sup>mes</sup> BLADY et CROTHERS font des déclarations de député.

\_\_\_\_\_

L'Assemblée convient à l'unanimité de former, aujourd'hui, deux groupes du Comité des subsides qui se réuniront pendant qu'elle siège afin de procéder à la deuxième lecture de projets de loi.

\_\_\_\_\_

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n<sup>o</sup> 37 déposé le 1<sup>er</sup> mai 2012. Ainsi, le budget du ministère des Enfants et des Perspectives pour la jeunesse sera examiné dans la salle 255 avant celui de l'Immigration et des Affaires multiculturelles.

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier de nouveau l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n<sup>o</sup> 37 déposé le 1<sup>er</sup> mai 2012. Ainsi, le budget du ministère de l'Innovation, de l'Énergie et des Mines et celui du Sport seront examinés dans la salle 255 après celui de l'Immigration et des Affaires multiculturelles.

---

Conformément au paragraphe 28(3) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce qu'une proposition présentée au cours d'un jour réservé à l'opposition sera examinée le lundi 11 juin 2012.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* RONDEAU voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 8 — *Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M<sup>mce</sup> TAILLIEU pour la reprise du débat.

M<sup>mce</sup> DRIEDGER intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 24 — *Loi sur les économies d'énergie/The Energy Savings Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. GERRARD pour la reprise du débat.

MM. HELWER et CULLEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* LEMIEUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 23 — *Loi modifiant certaines lois d'administration locale/The Local Government Statutes Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* LEMIEUX ainsi que MM. BRIESE et SCHULER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 38 — *Loi corrective de 2012/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2012*.

Le débat se poursuit.

M<sup>me</sup> TAILLIEU et M. GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 7 — *Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. WISHART pour la reprise du débat.

M. GERRARD intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

**Jeudi 7 juin 2012**

---

M. le *ministre* STRUTHERS propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 34 — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* STRUTHERS, M<sup>me</sup> STEFANSON ainsi que MM. GERRARD et HELWER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

Pendant le débat, l'Assemblée convient que les affaires ordinaires soient mises de côté dans le but de se former en Comité des subsides. Le groupe du Comité des subsides réuni à l'Assemblée ajourne ses travaux afin de permettre au président de prendre le fauteuil.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 33 — *Loi sur le financement des élections et Loi modifiant la Loi électorale/The Election Financing Act and Elections Amendment Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD, M<sup>me</sup> TAILLIEU ainsi que MM. GERRARD et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 33.

(Document parlementaire n° 65)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M<sup>me</sup> la *ministre* HOWARD ainsi que MM. CULLEN, GOERTZEN et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 29 — *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH ainsi que MM. MAGUIRE et GERRARD interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

M. le *ministre* RONDEAU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 37 — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires (casques de bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act (Bicycle Helmets)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* RONDEAU, M. GERRARD et M<sup>me</sup> DRIEDGER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

---

**Jeudi 7 juin 2012**

---

La séance est levée à 17 h 20, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID